



## Numérique, décentralisation, contrôle continu... Ces tabous de l'école qui sont enfin tombés

La prérentrée a débuté ce matin pour 130 000 enseignants d'école élémentaires et maternelles, soit 34% d'entre-eux. Seuls 22% des élèves rejoindront leur classe à partir du 12 mai. "C'est forcément imparfait, incomplet, mais ce qui est important, c'est l'amorce du retour à l'école", a précisé Jean-Michel Blanquer qui visitait aujourd'hui une école dans le 9ème arrondissement de Paris alors que la capitale, bastion syndicaliste de l'Education nationale, résiste à la réouverture des établissements scolaires. Pour l'heure, les enseignants réorganisaient leur salle de classe. Des classes qui ressemblent davantage à des salles d'examens avec un vrai espace entre les tables. "Heureusement que j'ai que 12 élèves qui reviennent car ma classe ne pourrait de toute façon pas en accueillir un de plus", reconnaissait une enseignante dans les Hauts-de-Seine. Protocole sanitaire, aménagement des cours de récréation, sens de circulation dans les couloirs, réception des masques, toutes les écoles ont du totalement repenser leur organisation en quelques jours s'adaptant aussi aux injonctions parfois contradictoires du gouvernement. "Il va falloir s'habituer au port du masque, nous ne sommes pas médecin, nous n'avons pas du tout l'habitude de parler à travers cette paroi, c'est franchement désagréable", réagissait une enseignante.

Et pourtant. Au-delà de cette situation hors norme, la crise sanitaire a produit un choc très positif, et encore peu perçu, au sein de l'école. " L'image du professeur routinier, attaché à son statut, résistant à tout changement, tout cela a été balayé en quelques semaines, souligne le sociologue François Dubet. Le virus aura fait ce que ni les gouvernements ni les syndicats n'ont pu réaliser ou empêcher. " Passage en revue de ces tabous du " Mammouth ", qui sont tombés en moins de huit semaines...

### LES ENSEIGNANTS PASSENT AU NUMÉRIQUE

Jean-Michel Blanquer avait prévu des Assises sur le " métier d'enseignant du XXI<sup>e</sup> siècle ". Finalement, avant même cette grand-messe, l'enseignant nouveau est apparu. Sans circulaire ni injonction ministérielle. D'abord, ses gestes professionnels ont été bouleversés, avec un plongeon dans l'ère numérique. Ce qui aurait dû réclamer des années et des millions d'euros de formation. Yann Diraison, l'adjoint au secrétaire général de l'Enseignement catholique, s'en réjouit : " Les enseignants ont démontré une réactivité impressionnante, quel que soit leur âge. " Et se met déjà à imaginer les conseils de classe et autres rendez-vous parents-professeurs en visioconférence.

L'ancien recteur Alain Bouvier rappelle la situation précédente : " La formation initiale des enseignants, un peu vieillotte, ne les a préparés ni à une telle situation, ni à ces pratiques ". Et la Cour des comptes, dans un rapport de juillet dernier, a pointé les " résultats décevants " du numérique à l'école : " Sept à huit enseignants sur dix déclarent ne jamais utiliser les ressources des espaces numériques de travail (ENT) pour préparer leurs cours, personnaliser l'accompagnement des élèves, produire des contenus pédagogiques avec les autres enseignants ou encore faire collaborer les élèves entre eux. " Des usages que le confinement a dopés. Désormais, tous se tournent vers les quelques geeks qui pratiquaient déjà la " classe inversée ", où la théorie se découvre à la maison et la résolution de problèmes en classe, le professeur naviguant d'un élève à l'autre. Suscitant des milliers de likes sur YouTube avec leurs théorèmes de Thalès en rap, ils étaient regardés de travers en salle des professeurs...

Plus étonnant encore, dans l'indifférence quasi générale, le totem du statut des professeurs est ébranlé. Selon le porte-parole du syndicat des proviseurs, " le temps de travail a explosé ". Les sacro-saintes " obligations de service " (24 heures dans le primaire et entre 15 et 18 heures dans le secondaire), sur lesquelles tous les ministres de l'Education nationale se sont cassé les dents, ont volé en éclat. Un sondage l'a révélé : 80 % des professeurs " confinés " affirment travailler plus que d'ordinaire. Et si l'ancien recteur Alain Bouvier regrette que la question de raccourcir les

vacances d'été ait été évacuée par Jean-Michel Blanquer - trop sensible -, l'idée avancée de "vacances apprenantes", sur la base du volontariat, est un accroc. Le ministre avait déjà porté un premier coup de griffe en proposant aux volontaires de se former pendant les petites vacances, contre une indemnité. Il ouvre une seconde brèche.

## LES INÉGALITÉS RÉVÉLÉES

Certes, à chaque publication d'un classement international, le système scolaire français est épinglé : 20 % des élèves sont en difficulté, et la plupart sont issus de milieux défavorisés. Mais "avec le confinement, cette réalité a sauté violemment aux yeux des collègues, reconnaît Francette Popineau, du syndicat du primaire Snuipp. On ne pouvait plus se voiler la face". Même constat de François Dubet : "L'inégalité entre les élèves qui peuvent recevoir de l'aide des parents à la maison et les autres est devenue flagrante. Désormais, on ne peut plus se raconter d'histoires." Sans faux-semblant, Yann Diraison l'admet : "L'Enseignement catholique était très favorable à la reprise "anticipée" en mai, non pas tant pour rompre avec l'isolement pédagogique dont certains sont effectivement les victimes, mais surtout pour mettre fin aux difficultés sociales qu'a provoquées l'arrêt brutal de la scolarisation."

Soudain, tout le monde a convenu qu'il fallait donner la priorité à ces 4 % à 8 % de jeunes "perdus" par l'institution. Mais si l'école en demi-groupe devait perdurer, le virus n'étant pas près de disparaître, un nouveau risque pointe, soulevé par Alain Bouvier, de voir éclore une école à plusieurs vitesses, concept objectivé par le ministre : l'école à l'école, l'école à distance (dirigée par un professeur), l'école dans un tiers lieu (pour la culture et le sport) et l'école à la maison (prodiguée par les parents). Accentuant encore les inégalités entre les familles qui feront appel aux entreprises de coaching et de soutien scolaire et les autres.

## LE CONTRÔLE CONTINU ADOPTÉ

Pierre Mathiot, à la tête de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lille, l'inspirateur de la réforme du baccalauréat qui entre en vigueur l'année prochaine, se frotte les mains : "Cet épisode va apporter la preuve que le contrôle continu, ça marche!". Jean-Michel Blanquer en est convaincu, même s'il reste attaché aux épreuves finales, en petit nombre ; en revanche, les syndicats y étaient opposés, invoquant une rupture d'égalité. Les épreuves du bac 2019 avaient d'ailleurs subi moult grèves de surveillants, de correcteurs et même de jurys. Ironie : c'est au moment où le ministre de l'Éducation nationale réfléchissait à amender les épreuves de contrôle continu de sa réforme que ce type d'évaluation lui permet de sauver le baccalauréat 2020. "Le virus ouvre une fenêtre d'opportunité inespérée et paradoxale", explique Pierre Mathiot.

Ce faisant, le système de notation à la française est aussi remis en question. Ces lycées élitistes, qui sous-notaient les copies de leurs élèves pour leur mettre la pression, se retrouvent piégés et risquent de devoir organiser une forme de rattrapage pour remonter les moyennes. "Cela force en tout cas tout le système à interroger les vieilles idoles", souligne encore Pierre Mathiot. Alain Bouvier y voit "un effet collatéral positif : l'impossible reconquête du mois de juin, perturbé par les examens, est réalisée. C'est au moins cela". Yann Diraison en vient même à imaginer la fin d'un autre totem : "L'expérience de cette année pourrait amener à envisager la suppression du brevet des collèges, coûteux et qui fait perdre un temps précieux - jusqu'à quinze jours de classe - aux élèves de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>."

## LA RECONNAISSANCE DES ENTREPRISES

Pour Francette Popineau, c'est du jamais-vu : "Les boîtes privées se sont engouffrées dans le milieu scolaire." La syndicaliste alerte d'abord sur l'intrusion des Gafam qui, avec WhatsApp, YouTube ou Teams, se sont substitués aux salles de classe, sans toujours respecter la protection des données. Elle déplore aussi l'effervescence des sociétés de l'edtech, qui ont offert leurs services à foison. Lalilo pour apprendre à lire, Digischool ou TestWe pour réviser. Marie-Christine Levet, qui dirige le fonds d'investissement EduCapital, le déplore : "La France est à la traîne. Voyez les outils de l'école publique numérique : le Cned et le Réseau Canopé. C'est le Moyen Âge !" Elle souligne le faible investissement de l'État dans les "ressources innovantes" : 10 millions d'euros par an. Une faiblesse qui a atrophié le marché : 90 millions d'euros en

France, d'après une enquête de Deloitte, contre 900 millions au Royaume-Uni. Pour l'investisseuse, l'expérience du confinement offre une opportunité unique de faire un saut dans le numérique : " Comme pour les manuels scolaires, mission confiée aux éditeurs, sous contrôle d'inspecteurs qualifiés, l'Etat pourrait déléguer aux entreprises la responsabilité de créer du contenu innovant. " Une idée que la députée LREM Sylvie Charrière, une ancienne principale d'un collège de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), partage : " L'Etat, quand il sort de son cœur de métier, n'est pas aussi performant que le privé. Mais il faudra que les sociétés privées, soumises à un agrément, donnent toutes les garanties. "

## **LA REVANCHE DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

Cantine à 1 euro, petits déjeuners gratuits, dédoublements des CP et CE1 en zone d'éducation prioritaire... Les injonctions du ministère aux élus ne manquent pas. " Cela manque sérieusement d'intelligence territoriale ", accuse la maire de Bondy (Seine-Saint-Denis), Sylvine Thomassin, en charge du scolaire à l'AMF. Mais, avec le déconfinement, l'Education nationale est obligée de casser ce mur de la verticalité. Désormais, Jean-Michel Blanquer n'a plus que " souplesse " et " adaptation " à la bouche : " On a une dialectique à repenser entre l'impératif de force à l'échelle nationale et d'initiative à l'échelle locale, a-t-il lâché au Figaro. Pour décider d'éléments pratiques, on a besoin de représentants locaux de l'Etat, comme le directeur d'école ou l'inspecteur de l'Education nationale, mais aussi du maire. "

Un changement d'attitude accentué par la séquence électorale des municipales, qui n'est pas terminée. " Sous l'effet de la pression conjuguée des parents d'élèves, des professeurs et des maires, raconte le président de l'Association des petites villes de France, le député PS Christophe Bouillon, l'Etat n'a pas pu dérouler son rouleau compresseur habituel. ". Et il a accepté de s'asseoir sur le sacro-saint principe d'égalité territoriale. Le 11 mai, sur le terrain, l'Education nationale sera d'une diversité extrême. Et le centralisme du " Mammouth " de la rue de Grenelle en aura pris un sacré coup.